

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

376^{ÈME} RÉUNION

16 MAI 2013

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(CCCLXXVI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 376^{ème} réunion tenue le 16 mai 2013, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur les derniers développements de la situation au Mali. Le Conseil a, en outre, pris note des déclarations faites par la Commissaire aux Affaires politiques, les représentants du Mali, du Burkina Faso, du Rwanda, des Nations unies, de l'Union européenne (UE), de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ainsi que par les représentants de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis, en leur qualité de membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le Conseil a présenté ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la République fédérale du Nigéria à la suite de l'accident d'avion militaire ayant entraîné la mort des deux pilotes appartenant au contingent nigérian de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de la République du Niger, à la suite du décès, le 11 mai 2013, du Général Yaya Garba, Commandant en second de la Force de la MISMA. Le Conseil a réitéré sa gratitude à tous les pays contributeurs de troupes et de police à la MISMA pour l'engagement et les sacrifices consentis en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali.

Le Conseil s'est félicité des progrès qui continuent d'être accomplis dans la sécurisation et la stabilisation du nord Mali, et a encouragé les autorités maliennes à poursuivre, avec l'appui de la communauté internationale, leurs efforts visant à créer les conditions propices au retour à une vie normale, ainsi qu'au rapatriement et à la réinstallation des populations réfugiées et déplacées. Le Conseil a encore souligné la nécessité urgente de poursuivre et d'intensifier l'assistance humanitaire aux populations affectées.

Le Conseil a réaffirmé son exigence du désarmement inconditionnel de toutes les entités non-étatiques au Mali, en particulier le Mouvement national pour la Libération de l'Azawad (MNLA), et de l'affirmation, sans équivoque, par ce groupe de son adhésion au respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali, comme préalable à sa participation au processus politique. À cet égard, le Conseil s'est félicité des initiatives en cours, sous la conduite du Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, Chef de la MISMA, l'ancien Président Pierre Buyoya du Burundi, en vue de trouver, en consultation avec le Médiateur de la CEDEAO, le Président Blaise Compaoré du Faso, et en coordination avec les Nations unies, l'UE et d'autres partenaires, une solution pacifique à la question du retour effectif de l'administration et des Forces de défense et de sécurité maliennes à Kidal.

Le Conseil a pris note des avancées enregistrées dans la mise en œuvre par les autorités maliennes de la Feuille de route de la Transition. Le Conseil s'est, à cet égard, félicité des consultations régulières entre la Commission Dialogue et Réconciliation (CDR) et le Chef de la MISMA. Le Conseil a réitéré sa demande à la Commission, en collaboration avec la CEDEAO, d'aider à la mobilisation d'un appui technique et financier pour faciliter le fonctionnement de la CDR.

Le Conseil a souligné l'importance que revêt la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles sur l'ensemble du territoire malien, afin de parachever le processus de restauration de l'ordre constitutionnel et de la légitimité dans le pays. À cet égard, le Conseil a noté la ferme volonté des autorités maliennes d'organiser les élections au mois de juillet 2013, et a exhorté la Commission, les États membres et les partenaires internationaux à apporter l'appui requis au processus électoral au Mali.

Le Conseil s'est félicité des résultats de la Conférence de donateurs tenue le 15 mai 2013, à Bruxelles, à l'initiative et sous la coprésidence de l'UE, du Mali et de la France, en appui à la reconstruction et au développement post-conflit au Mali. Le Conseil a exhorté tous les acteurs concernés à traduire rapidement dans les faits les importants engagements qui ont été pris. Le Conseil a encouragé la Commission à concevoir un programme d'appui en faveur du Mali dans le cadre de l'Initiative de solidarité africaine.

Le Conseil a pris note de la résolution 2100 (2013) du Conseil de sécurité des Nations autorisant la transformation de la MISMA en une opération des Nations unies, et a réitéré les paramètres définis dans les communiqués de ses 358^{ème} et 371^{ème} réunions tenues respectivement le 7 mars et le 25 avril 2013. Le Conseil a pris note des dispositions prises par la Commission, en coopération avec la Commission de la CEDEAO et en relation avec le Secrétariat des Nations unies, en vue d'assurer une transition harmonieuse de la MISMA vers la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), y compris la réunion des trois organisations tenue à Addis Abéba, les 8 et 9 mai 2013. Le Conseil a souligné la nécessité pour l'UA et la CEDEAO de coopérer étroitement afin d'assurer une présence harmonieuse au Mali, dans le but de poursuivre, avec plus d'efficacité, et en collaboration avec les Nations unies et les autres partenaires internationaux, leur action collective en faveur d'une solution durable à la crise multidimensionnelle que connaît le Mali. Le Conseil a demandé à la Commission de continuer à veiller au bon déroulement des travaux des cadres de coordination et de consultation que l'UA a mis en place dans ce contexte.